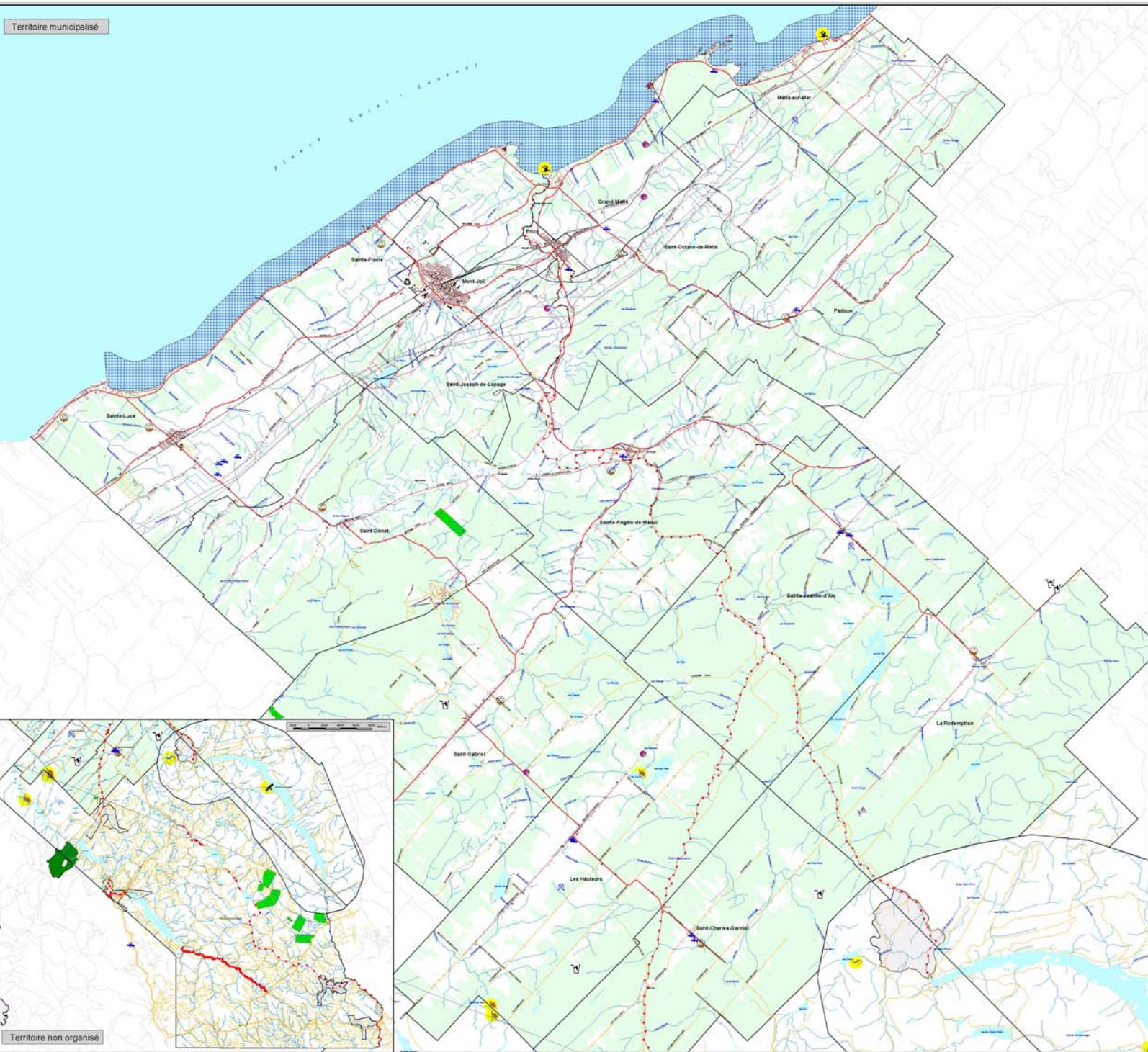


Territoire municipalisé



Territoire non organisé



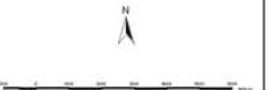
Plan 11.1
Les territoires d'intérêt écologique

- Légende**
- Bâtiment
 - Chemin de fer
 - Pont
 - Route secondaire
 - Route principale
 - Barrage de castor
 - Barrage, digue
 - Cours d'eau
 - Ponceau
 - Rápide, chute
 - Lac, rivière
 - Limite municipale
 - Milieu boisé

- Territoires d'intérêt écologique**
- Habitat de l'Aréthuse bulbeuse
 - Habitat de la Valériane
 - Musaraigne sulgnause (vertébré menacé)
 - Pygargue à tête blanche (vertébré menacé)
 - Colonie d'oiseaux (Archipel et marais)
 - Habitat rat musqué
 - Marais du Grand-Remous
 - Rivière à saumon
 - Forêt d'expérimentation
 - Pinède grise (peuplement forestier exceptionnelle)
 - Aire de confinement du cerf de Virginie
 - Réserve écologique Charles B-Barville
 - Aire de repos et de reproduction de la sauvagine

- Les eaux potables et usées**
- Prise d'eau potable de surface
 - Prise d'eau potable projetée
 - Prise d'eau potable souterraine
 - Équipement d'épuration des eaux usées

- Les matières résiduelles**
- Centre de tri (CFER)
 - Dépôt en tranchées
 - Lieu d'enfouissement sanitaire
 - Lieu d'enfouissement technique projeté
 - Écocentre



© 2015 MRC de La Mitis. Tous droits réservés. Ce document est le produit d'un processus participatif et peut contenir des erreurs. Les données sont fournies sans garantie. La MRC de La Mitis n'est pas responsable des dommages matériels ou corporels résultant de l'utilisation de ce document. Le présent document est le produit d'un processus participatif et peut contenir des erreurs. Les données sont fournies sans garantie. La MRC de La Mitis n'est pas responsable des dommages matériels ou corporels résultant de l'utilisation de ce document. Le présent document est le produit d'un processus participatif et peut contenir des erreurs. Les données sont fournies sans garantie. La MRC de La Mitis n'est pas responsable des dommages matériels ou corporels résultant de l'utilisation de ce document.